



HAL
open science

Rôle des dispositifs et des événements dans la Recherche-Action en partenariat : le cas du Cameroun

Anna Carbonnel, Eduardo Chia, Olivier Mikosalek

► To cite this version:

Anna Carbonnel, Eduardo Chia, Olivier Mikosalek. Rôle des dispositifs et des événements dans la Recherche-Action en partenariat : le cas du Cameroun. 4. Journées de recherches en sciences sociales, Dec 2010, Rennes, France. hal-02756824

HAL Id: hal-02756824

<https://hal.inrae.fr/hal-02756824>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SFER-INRA-CIRAD

**4èmes Journées de Recherches en Sciences Sociales
AgroCampus-Ouest (Rennes), 9 et 10 décembre 2010**

Thème de l'atelier :

Les espaces ruraux et leur développement

**Rôle des dispositifs et des événements dans la Recherche-Action en Partenariat : le cas
du Cameroun**

Carbonnel Anna¹, Chia Eduardo², Mikolasek Olivier³

¹ Doctorante socio-anthropologie, UMR Innovation, département ES, CIRAD, 73 rue Jean-François Breton, 34 000 Montpellier France, anna.carbonnel@cirad.fr

² Chercheur sciences de gestion, UMR Innovation, département ES, CIRAD, 73 rue Jean-François Breton, 34 000 Montpellier France, eduardo.chia@cirad.fr

³ Chercheur systèmes aquacoles, CIRAD Département Persyst UPR aquaculture et gestion des ressources aquatiques Cemagref - TA B-20/01 34033 Montpellier cedex 01 France, olivier.mikolasek@cirad.fr

Résumé

La recherche agronomique s'interroge de plus en plus sur la façon de développer de nouvelles propositions techniques et organisationnelles dans le but d'améliorer la production et le niveau de vie des populations. La Recherche-Action en Partenariat (RAP) est une démarche de recherche qui associe les acteurs locaux (ONG, groupes de producteurs, chercheurs, étudiants etc.) à la construction d'innovations. Elle a comme objectif dual : la production de connaissances génériques et la résolution des problèmes des acteurs (Liu, 1997). Cette démarche nécessite donc une co-construction entre tous les acteurs capables de produire des pratiques et des savoirs scientifiques actionnables impliqués dans une situation de changement. Pratiquée de façon informelle et instinctive depuis les années 1970 par quelques chercheurs de la Recherche pour le Développement (Chia, 1992 ; Dulcire, 1996 ; Doray et al., 2002), cette démarche se formalise dans les années 1990 pour une meilleure reconnaissance institutionnelle et efficacité dans la production de savoirs et de techniques. Face au caractère imprévisible des stratégies des acteurs participant à cette démarche, et à la nécessité d'atteindre les objectifs de la RAP, les chercheurs mettent en place des dispositifs techniques et organisationnels plus ou moins formalisés et adaptés à la situation locale rencontrée (Chia, 2004 ; Chia et al., 2008 ; Faure et al., 2009 ; Vall et Bayala, 2010). Ces dispositifs (formels) sont conçus pour créer de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques, mais aussi pour faire face à des événements (informels) qui peuvent être perçus comme un frein au bon déroulement de la démarche de recherche (Soulard et al., 2007). En s'appuyant sur une étude de cas qui s'est déroulée au Cameroun entre 2005 et 2008, l'objectif est d'appréhender le rôle des dispositifs et des événements ainsi que les causalités et les modalités de leurs émergences réciproques, leurs conséquences sur la production des savoirs et la modification des pratiques propres à une situation structurée. La démarche retenue vise à rendre compte de la place qu'occupe le formel (dispositifs) et l'informel (événements) dans la création de nouveaux savoirs et comment ils favorisent l'autonomie des acteurs locaux. L'un des résultats majeur de cette démarche est de fournir aux acteurs locaux des clés telles que : des nouveaux savoirs, l'ouverture, l'autonomie ou bien la confiance pour développer leur activité, et de fait, leur territoire.

Mots clés : RAP, apprentissage, territoire, conseil, action collective, Cameroun

I. Introduction

1. De la Recherche-Action à la Recherche-Action en Partenariat

La Recherche-Action en Partenariat (RAP) est un courant théorique et méthodologique issu de la Recherche-Action (RA) dont Kurt Lewin est le précurseur. Michel Liu fait partie des nombreux chercheurs qui inscrivent leurs travaux dans ce courant, et c'est en particulier sur ces derniers que nous appuyons notre réflexion tout au long de cette communication. D'après cet auteur, cette *démarche* de recherche vise à atteindre deux objectifs : résoudre les problèmes des acteurs sur le terrain et produire des connaissances scientifiques. Liu précise bien que la RA est une démarche et non une méthodologie de recherche car « une démarche n'est pas un processus objectif, elle dépend directement de la subjectivité des individus qu'elle implique. » Son application est pertinente lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes sociotechniques complexes prenant en compte la situation totale liée à l'activité. Elle permet également de faire émerger des changements de situation locale nécessaires aux acteurs. Scientifiquement, cette démarche permet de mener une recherche en milieu réel, en favorisant la prise de décision et l'autonomie des acteurs locaux plongés dans une problématique quotidienne. La RA prend donc en compte trois caractéristiques du fait social : la complexité (aspects techniques révisés dans leur globalité), l'indétermination (la recherche au sein de l'action n'est pas toujours maîtrisable) et la singularité (s'adapte à la situation locale pour monter en généralité) (Liu, 1997). La notion de RAP se formalise tout particulièrement au Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) en 2005, lors d'une Ecole Chercheur sur la Recherche en Partenariat (CREP), visant à formaliser le débat autour de la RA dans le domaine agronomique. Cette école chercheur marque également le démarrage de l'Action Thématique Programmée : Conception des Innovations et Rôle du Partenariat (ATP CIROP) réunissant principalement des chercheurs du CIRAD ayant engagé, de façon informelle, des travaux agronomiques axés sur le partenariat avec les acteurs locaux. L'ATP CIROP avait pour but de rendre légitime cette démarche de recherche par sa formalisation théorique et méthodologique tout en constituant une communauté de pratiques autour de la RAP mais plus largement de la recherche participative (Anadon, 2007). La RAP se différencie de la RA en mettant l'accent sur l'aspect partenarial, c'est-à-dire la contractualisation entre les acteurs engagés dans cette démarche. Le partenariat mis en place entre le collectif des chercheurs et les acteurs locaux permet à ces derniers de participer à toutes les phases de la recherche (Chia et al., 2008). Cette co-construction nécessite alors la mise en place de dispositifs de *gouvernances* et *opérationnels* (Faure et al., 2010) visant respectivement à faciliter la communication entre les acteurs de la RAP et à résoudre les problèmes des producteurs liés à leur activité. Indirectement, ce processus de co-construction de connaissances scientifiques et de résolution de problèmes techniques vise à rendre aux producteurs leur autonomie en favorisant la prise de parole et de décision (Mikolasek et al., 2009). C'est en cela que la RAP se présente comme une démarche favorisant le développement territorial par l'accroissement de l'autonomie des producteurs. Les nouveaux

savoirs et apprentissages acquis au cours de la RAP impliquent des prises de décision différentes concernant le développement des activités et du territoire sur lequel elles se développent.

2. Etude de cas dans deux villages de l'Ouest Cameroun

L'ATP CIROP a effectué trois volets : (1) capitaliser et tirer les leçons des anciennes expériences des chercheurs ayant développés cette démarche de RAP, (2) réaliser une revue bibliographique des nombreux courants théoriques de la RA, (3) appliquer et tester la démarche sur deux terrains vivants (au Cameroun et au Burkina Faso). Nous nous focalisons uniquement sur le cas du Cameroun en nous appuyant sur nos premiers résultats de terrain, autrement dit, trois mois d'enquête qualitative et 40 entretiens semi-directifs avec les acteurs de la RAP. Ces données sont enrichies par celles accumulées pendant quatre ans par les chercheurs, les producteurs piscicoles ainsi que les étudiants. La RAP s'est déroulée de 2005 à 2008 dans la région Ouest du Cameroun, à proximité de la ville de Dschang, avec deux groupes de pisciculteurs et/ou pêcheurs implantés dans deux villages différents. Les pisciculteurs/pêcheurs de chaque village se sont réunis en Groupes d'Initiatives Communes (GIC⁴) : le GIC des Pêcheurs et Pisciculteurs de Santchou (PEPISA) est situé dans la plaine des Mbô, en contrebas de Dschang. Le GIC du Collectif des Pisciculteurs Intensifs de Fokoué et Penka Michel (COPIFOPEM) se situe quant à lui sur les hautes terres dont fait partie la ville de Dschang. Les deux GIC ont des différences fondamentales, liées tout d'abord à leur milieu naturel et à la culture des deux *ethnies*⁵ qu'ils regroupent. Ces conditions déterminent ainsi deux façons bien distinctes de pratiquer et percevoir la pisciculture, suivant les contraintes et les pratiques héritées ou apprises des parents ou de certains développeurs. Le GIC COPIFOPEM réunit des producteurs vivant sur les hautes terres à une heure de route de la ville de Dschang. Le milieu naturel est constitué de savane herbeuse sur les collines. Les pisciculteurs sont en majorité des Bamileké, peuple largement perçu localement comme des entrepreneurs et des marchands⁶, doués pour la négociation et le travail. La pisciculture à Fokoué et Penka Michel s'est implantée pendant l'ère coloniale dans les années 1940, puis fut maintenue tant bien que mal par certains projets de développement locaux et internationaux (Mikolasek et al., 2009). Egalement, certains pisciculteurs au fait des techniques piscicoles développées dans la région Centre⁷ (proche de Yaoundé) ont tenté d'imiter les façons de produire qui y étaient développées. A l'arrivée des chercheurs de la RAP à Fokoué et Penka Michel et à la suite de la phase de diagnostic, ils constatent qu'une grande partie des étangs sont à l'abandon et que les pisciculteurs ne maîtrisent pas suffisamment les techniques de

⁴ Groupe d'Initiative Commune « [...] organisations à caractère économique et social de personnes physiques volontaires ayant des intérêts communs et réalisant à travers le groupe des activités communes » (art. 49 de la loi 92/006 cité par Guillerrou Y. et Kamga A., 2004)

⁵ Ce terme est utilisé par les acteurs locaux.

⁶ Source tirée d'un entretien avec un anthropologue de l'université de Yaoundé ainsi qu'avec les acteurs de la RAP et les locaux de Fokoué et Penka Michel, Santchou et Dschang (discussions informelles).

⁷ Source tirées des entretiens menés avec les pisciculteurs et les piscicultrices de Fokoué et Penka Michel.

production afin d'assurer un revenu convenable à leur activité (Tomedi-Eyango et al., 2009). Ce constat explique le lancement de la démarche de RAP sur le secteur. Le GIC PEPISA réunit les pisciculteurs et pêcheurs qui vivent dans la plaine inondable des Mbô, dans les bas-fonds situés à 30 minutes de Dschang. Le milieu naturel est plus chaud et humide que sur les hautes terres, et se compose de raphias et de forêts (Fongang Fouepe, 2008). Les étangs d'inondation de Santchou sont des étangs sur nappe phréatique dont la mise en charge est assurée par les eaux d'inondation (Pouomogne, 2008). Le poisson y est abondant et sa récolte s'effectue généralement suivant des rites transmis par les parents. Lors du diagnostic initial, les chercheurs constatent qu'il y a une abondance de juvéniles de silures et que ceux-ci pourraient être plus largement utilisés pour approvisionner les étangs de pisciculture des hautes terres. C'est autour de cet enjeu de valorisation des alevins et de complémentarité entre les territoires que se construit la RAP à Santchou.

3. Méthodologie : la parole aux acteurs

Notre méthodologie repose sur la compilation et l'analyse des documents tirés des dispositifs qui ont été mis en place durant les trois années de RAP au Cameroun : les comptes-rendus de réunions, les articles publiés, les présentations faites par les étudiants lors des restitutions, les rapports de missions etc. Cette documentation très dense nous a permis de recomposer l'histoire formelle de la RAP, c'est-à-dire tous les moments-clés datés relatifs aux dispositifs mis en place par les chercheurs. A noter que certains documents rendent compte d'événements que l'on pourrait dès maintenant qualifier de dispositifs mis en place par les délégués des GIC.

Cet axe recensant les dispositifs est alimenté par une étude de terrain ex-post effectuée entre mars et juin 2009 (la fin de la convention de la RAP date de février 2009). Durant cette période, nous avons réalisé des entretiens avec tous les acteurs de la RAP : les trois chercheurs *sénior*⁸, les étudiants, les producteurs et quelques acteurs extérieurs étant intervenus brièvement sur le terrain. Ces entretiens semi-directifs ont permis de comprendre les perceptions des différents acteurs relatives à leur activité et à la démarche de RAP, ainsi que d'identifier les moments-clés qui les ont marqués (Carbonnel, 2009). Ce sont ces moments-clés que nous nommons « événements ». C'est par le recoupement des différents entretiens avec tous les acteurs, et l'approfondissement du déroulement de chaque dispositif et événement, qu'il sera possible de tirer des traits communs entre ces deux notions en essayant d'en extraire quelques règles générales de causalités.

Nous essayerons donc de comprendre la tension qui se crée entre les dispositifs (outils supposés des chercheurs) et les événements (outils supposés des producteurs) tout au long de l'histoire de la RAP. Suivant le schéma (annexe 1), ces outils sont supposément actionnables pour atteindre un but qui s'inspire du monde de référence de chaque acteur. Les actions des

⁸ Terme employé localement.

acteurs sont elles-mêmes guidées par leurs savoirs pour se transformer en un nouvel apprentissage utile pour une nouvelle action.

4. Références théoriques sur les notions de dispositif et d'événement

L'usage sociologique du terme de « dispositif » apparaît dans les années 1970 avec Foucault. Par la suite, les dispositifs sont définis différemment suivant les disciplines, les objets de recherche et leur application sur le terrain. On pourrait dire qu'il y a autant de dispositifs que de situations. Aussi, il est impossible de donner une seule définition. En revanche, il est possible d'en dégager certaines caractéristiques communes inventoriées par nos prédécesseurs. Le dispositif vise à produire des normes pour la société et peut être perçu comme des moyens mis en œuvre en vue d'une finalité. Il instrumentalise le réel et cherche une certaine efficacité (Peeters et Charlier, 1999). « Un dispositif consiste donc en un cadre artificiel procédant à une mise en forme particulière de la réalité en fonction d'objectifs prédéterminés » (Vandendorpe, 1999). De plus, il serait toujours l'apanage d'agents ou d'experts chargés de faire fonctionner des ensembles organisés (Peeters et Charlier, 1999). Foucault (1975) donne un caractère plus dynamique à la notion de dispositif qu'il conçoit comme un *agencement* d'éléments matériels et immatériels servant à planifier un ensemble hétérogène (Beuscart et Peerbaye, 2006). Le dispositif serait donc un processus dynamique où se joueraient des stratégies et des rapports de pouvoir entre les acteurs (Agamben, 2007). La détermination de l'individu retrouve donc sa place dans ce cadre favorisant l'action et le changement (Peeters et Charlier, 1999). S'éloignant des définitions où le dispositif et les agents tirent les ficelles d'une situation en cours, il se définit également comme un cadre facilitant « [...] la participation de porteurs d'intérêts de plus en plus diversifiés » (Chia et al., 2008). Enfin, d'autres auteurs considèrent que le dispositif a pour but de favoriser l'autonomie des acteurs (Vandendorpe, 1999 ; Peeters et Charlier, 1999). Le concept de dispositif serait passé d'une définition « hyper-normative » alimentant la dépendance des individus concernés, à une définition inverse, posant l'autonomie de l'acteur comme élément primordial de l'action et de l'innovation. Peeters et Charlier (1999) posent en effet que le concept de dispositifs se situe la plupart du temps dans *l'entre-deux*, entre la dépendance et l'autonomie des acteurs, le dispositif et l'événement, le formel et l'informel. C'est par l'analyse de cet *entre-deux* que nous cherchons à démontrer la pertinence de l'utilisation des dispositifs dans le but de rendre autonomes les acteurs.

Comment parler de la forme sans aborder l'informe qui en dépend ? Et pourquoi ne pas rapprocher la notion d'événement à celle de l'informel ? L'événement peut se situer dans l'informel, et reste une notion que certains sociologues trouvent délicate à saisir. « [...] l'événement est longtemps apparu comme le contraire de l'objet susceptible d'être pensé scientifiquement », il est perçu également comme *singulier, unique, accidentel, aléatoire*, (Delacroix, 2006). C'est à peu près le même discours qui ressort des analyses de Renaud sur l'informe disant qu'il est difficile de comprendre l'informe en utilisant nos *cadres théoriques* et nos *discours analytiques*. Renaud (1995) va même jusqu'à personnifier l'informe comme

une entité échappant à toute loi et à toute tentative de formalisation et qui « [...] contrecarre la pleine réalisation de toute planification et de toute programmation ». Malgré cette vision destructrice de l'informe, celle-ci alimente la forme, l'un n'allant jamais sans l'autre. C'est en cela que la notion d'événement, perçue comme l'informe du dispositif paraît pertinente. En revanche, pour les historiens, l'événement est un objet palpable qu'ils savent mobiliser pour questionner le passé. Selon eux, c'est un concept bien moins délicat qu'il n'y paraît. Il ponctue l'histoire quotidienne tel un marqueur du changement. « [...] l'événement c'est tout ce qui arrive [...] » (Ricoeur, 1992). L'événement est construit autant que l'est un dispositif, il est donc palpable et explicable. Selon Ricoeur, il est possible d'identifier les événements suivant trois conditions. Premièrement, ils sont déclenchés par des humains. Deuxièmement, est événement tout fait suffisamment pertinent ou marquant pour les témoins oculaires et pour celui en charge de raconter l'histoire. Troisièmement, il faut prendre conscience du décalage épistémique entre l'événement tel qu'il s'est produit et l'événement tel qu'il est raconté et retranscrit. L'identification des événements que nous tirons de l'histoire de la RAP au Cameroun s'effectue suivant la proposition méthodologique de Ricoeur.

5. Problématique

« Les chercheurs ne savaient pas comment réaliser une expérimentation « dans la vie réelle », c'est à dire dans une situation ouverte à toutes les influences et dont ils ne contrôlaient pas l'évolution. » (Liu, 1997). Les dispositifs sont mis en place par les chercheurs pour formaliser et officialiser les échanges entre les acteurs. Finalement, les zones d'incertitudes qui touchent ce type de recherche plongée dans le feu de l'action sont réduites pour atteindre au mieux les objectifs de la RAP. Mais « le succès des dispositifs de gouvernance et des dispositifs opérationnels mis en place dépend de la volonté des acteurs impliqués et de leurs capacités à y rendre vivant et performant l'esprit de partenariat » (Faure et al., 2010). Il n'y a donc pas de cause à effet prévisible entre les dispositifs et les résultats qu'ils cherchent à atteindre. Une étape importante semble donc être l'étude des événements les succédant. Le déroulement historique de la RAP se ponctue des dispositifs mis en place par les chercheurs et des événements qui sont souvent (mais pas toujours) la réaction des producteurs face aux dispositifs. Tels des jeux d'acteurs, entre question et réponse, ils jouent les *coups* qui leurs sont possibles de jouer (Mucchielli, 2004). Dans cette communication, il s'agit pour nous de déblayer et comprendre ce dialogue entre ces deux moments-clés qui marquent différents tournants du déroulement de la RAP. Liu (1997) appelle l'évolution de la RAP un *mouvement*, c'est justement le mouvement entre les dispositifs et les événements que nous allons aborder ici. Plutôt que de percevoir les événements résultant des *frictions* entre les acteurs comme une contrainte ou un facteur ralentissant le processus de recherche, nous posons l'hypothèse qu'ils sont bénéfiques pour atteindre les objectifs de la RAP (Soulard et al., 2007). Les événements peuvent également être perçus comme des indicateurs de l'autonomie des acteurs locaux et par conséquent, bénéfiques pour le développement du territoire lié à l'activité. Nous pouvons également percevoir les dispositifs comme la

formalisation du social et les événements comme tout ce qui touche à l'informel. L'étude simultanée du formel et de l'informel est pertinente dans le sens où l'informel nourrit le formel et révèle ses limites. C'est cette *tension créatrice* (Renaud, 1995), ce « mouvement » (Liu, 1997), cette « friction » (Soulard et al., 2007) dont on va rendre compte dans cette communication. Les dispositifs sont principalement mis en place pour répondre aux objectifs partagés par le groupe, mais sont-ils également à l'origine de l'émergence de certains événements marquant les acteurs ? Les événements sont-ils la seule réponse possible que les producteurs puissent donner face aux dispositifs ? Sont-ils exclusivement réservés aux producteurs ? A partir de quel moment, et pour quelles raisons, un chercheur est-il capable de créer l'événement ? Les événements sont-ils créateurs ou bien destructeurs ? Quel type d'événement amène à tel dispositif ? Les événements sont-ils vraiment une contrainte au bon déroulement des dispositifs mis en place ? Ou bien sont-ils révélateurs d'un partenariat fructueux ? Les dispositifs sont-ils justement mis en place pour créer un espace de liberté sécurisant pour les acteurs ?

II. Résultats : une variété de dispositifs et d'événements

1. Les dispositifs

Durant la RAP au Cameroun, on a pu constater deux types principaux de dispositifs. Il y a d'abord les dispositifs initiaux, c'est-à-dire, ceux dont la mise en place était déjà envisagée avant que la RAP ne débute et qui ont été ensuite proposés, ajustés et validés avec les producteurs. Ils ont abouti à l'élaboration et la signature de la convention générale. Par la suite, de nouveaux dispositifs émergent de l'action. Encore une fois, ces dispositifs sont formalisés par les chercheurs et validés avec les producteurs au cours de l'action. Ils sont mobilisés pour s'adapter à la situation rencontrée et aux besoins des chercheurs et des producteurs.

Tableau 1 : Les dispositifs initiaux et émergents

| Dispositifs initiaux | Dispositifs émergents |
|---|--|
| <p>- Les Groupes d'Initiative Commune (GIC)</p> <p>A la suite du diagnostic, les producteurs s'engagent auprès des chercheurs à se constituer en groupes. Ils choisissent le GIC qui est l'organisation de base, la plus courante au Cameroun</p> <p>- Convention générale</p> <p>- Protocoles d'expérimentation</p> <p>Ces trois dispositifs sont législatifs et normatifs, c'est-à-dire qu'ils permettent de mettre sur papier les engagements réciproques des acteurs. La convention générale officialise la mise en place du projet de la RAP, et les protocoles expérimentaux servent à introduire un nouveau membre dans l'équipe des chercheurs et à expliciter ses engagements ainsi que les expérimentations qu'il va mener.</p> <p>- Conseils scientifiques</p> <p>- Comités de pilotage</p> <p>Ces deux dispositifs sont utiles à la gouvernance de la RAP. Le conseil scientifique réuni uniquement les chercheurs. Il permet aux chercheurs d'échanger entre pairs et de prendre du recul sur l'action. Le comité de pilotage rassemble les représentants des producteurs et des chercheurs. Ils servent également à gérer les problèmes organisationnels liés au déroulement de l'action.</p> | <p>- Restitutions extérieures</p> <p>- Echanges et visites</p> <p>Ces restitutions ont eu lieu lors de colloques et de conférences. Elles ont permis aux producteurs de s'ouvrir sur l'extérieur. Même chose pour les échanges et les visites. Ceux-ci participent à l'autonomie des producteurs.</p> <p>- 3 journées d'échanges thématiques entre et chez les producteurs.</p> <p>- Les journées d'animation mensuelles (JAM)</p> <p>Sont des réunions mensuelles rassemblant uniquement les chercheurs. Elles permettent de discuter de l'avancé des travaux de chacun et de compiler les conseils et les idées.</p> <p>- Formations</p> <p>Ces formations ont été mise en place pour expliquer aux producteurs le fonctionnement des GIC suite au constat que ceux-ci avaient du mal à fonctionner.</p> <p>- Protocole émergent</p> <p>Le protocole avait pour but de réunir les producteurs autour d'un objet nécessaire à leur activité et dont l'acquisition ne peut pas se faire individuellement pour des problèmes de cout. Il s'agissait d'optimiser leur capacité organisationnelle pour échanger cet objet et l'acquérir par la suite.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>- Réunions régulières entre les chercheurs et les producteurs</p> <p>- Restitutions intermédiaires et finales</p> <p>Ces deux dispositifs sont les lieux/temps par excellence d'échange entre tous les acteurs de la RAP. Ces échanges produisent des savoirs autant du côté des chercheurs que des producteurs, et concernent autant les aspects organisationnels de la RAP que les aspects techniques de l'activité. Les restitutions permettent aux chercheurs d'exposer les résultats de leur expérimentation et de les valider auprès des producteurs. C'est à ce moment là que les chercheurs recueillent également des données supplémentaires sur les producteurs et leur activité.</p> | <p>- Travail de 40 étudiants de l'université de Dschang chez 3 producteurs</p> <p>- Concours de pisciculture</p> <p>Celui-ci a été mis en place pour le GIC COPIFOPEM dans le but de maintenir la motivation du groupe pour faire la pisciculture et d'appliquer concrètement les nouveaux savoirs des producteurs sur leur activité.</p> <p>- Montage et soumission de microprojets de développement par le GIC</p> |
|---|---|

D'après ce tableau, nous remarquons que les dispositifs permettent aux acteurs d'atteindre les objectifs fixés, mais aussi de mettre en place de nouveaux agencements techniques et organisationnels au cours de l'action.

2. Les événements marquants

D'après les entretiens effectués avec tous les producteurs de la RAP, les événements ont été plus marquants du côté du GIC PEPISA. En revanche, lors des entretiens avec les chercheurs, les événements ont été plus marquants du côté du GIC COPIFOPEM.

2.1. Liste des événements

Tableau 2 : Les événements marquants « non-prévus »

| Événements pour le GIC PEPISA à Santchou | Événements pour le GIC COPIFOPEM à Fokoué et Penka Michel |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Retrait de la pompe - Echec de l'expérimentation chez un pisciculteur - Présentation d'un chercheur au comice agropastoral avec les alevins de Santchou - Désengagement progressif des producteurs du GIC et des réunions avec les chercheurs - Changement du bureau du GIC qui se reconstruit autour de 3 « groupes » de collecteurs d'alevins | <ul style="list-style-type: none"> - Refus de vidanger de la part des pisciculteurs de Fokoué et Penka Michel - Refus de la part du délégué des producteurs qu'une étudiante fasse sa restitution - Contestations autour de la tenue de l'assemblée générale du GIC - Mise en question de la légitimité des étudiants au regard de la convention de travail établie avec les chercheurs - Captation par le GIC du matériel mis à disposition par les chercheurs - Exclusion d'un membre du GIC par le délégué des producteurs |

Les principaux événements qui ont marqué et structuré la situation locale ont été déclenchés tant par des chercheurs que par des producteurs. Cependant, en termes d'analyse il faut prendre conscience du décalage qu'il y a entre l'événement tel qu'il s'est déroulé et l'événement tel qu'il est raconté. C'est en étudiant les tensions entre les dispositifs et les événements que l'on effectue la distanciation que préconise Ricoeur (1992).

2.2. Description des événements

Le retrait de **la pompe** par un des chercheurs seniors en mai 2008 a été vécu par les producteurs comme une privation non justifiée. Celle-ci avait été confiée aux producteurs du GIC PEPISA par l'équipe des chercheurs en novembre 2007 suivant le protocole d'une étudiante en sociologie. De plus, l'étudiante qui devait suivre l'utilisation de la pompe n'a pas honoré son protocole pour cause, d'après elle, de surcharge de travail avec l'autre GIC. Un nouveau protocole a été mis en œuvre avec deux autres étudiants/chercheurs et un contrat a été établi autour de l'usage de la pompe. Suivant ce second protocole, les producteurs devaient s'organiser pour se partager l'utilisation de la pompe et ainsi vidanger leurs étangs. A termes, ils devaient la rembourser à son prix d'achat. A chaque vidange, une part financière devait être versée au GIC, cette part représentant 10% de la recette de la vente des poissons ou

bien 1 000 FCFA. D'après les trois membres du bureau du GIC en charge de la gestion de la pompe, le protocole d'utilisation a bien été suivi, mais les ventes de poissons n'ont pas été assez abondantes pour permettre son rachat. En même temps, certains producteurs du GIC n'ont pas été informés de la présence de la pompe par le groupe en charge de sa gestion. De son côté, le délégué du GIC pense qu'un chercheur devait venir faire le bilan de l'utilisation de la pompe avant de la retirer. La campagne de collecte d'alevins étant terminée et la pompe n'ayant pas pu être rachetée par les producteurs, les chercheurs l'ont reprise. Lorsque la pompe a été retirée, il a bien spécifié qu'à la date des prochaines vidanges, le GIC PEPISA pourra la réclamer de nouveau. Mais les producteurs, déclarants être vexés par cet événement, ne l'ont pas réclamée. D'après les chercheurs, la pompe a été réclamée par le délégué du GIC mais pour sa propre utilisation. Ils n'ont donc pas accepté cette demande qui devait être collective. Le dispositif n'a pas été suffisamment défini entre l'équipe des chercheurs et des producteurs, ce qui a créé des non-dits et des malentendus.

Une **expérimentation** chez un pisciculteur de Santchou a été effectuée par une étudiante. L'expérimentation a échoué suite à l'utilisation d'un matériel de mauvaise qualité, ce qui a entraîné la perte des poissons. Le pisciculteur a été déçu. De son côté, le chercheur sénior déplore le fait de s'être engagé dans une expérimentation avec un seul producteur. En même temps, les autres producteurs trouvent cela injuste que les chercheurs n'aient eu à travailler qu'avec un seul des producteurs. Ceci démontre que la réussite d'une expérimentation n'est jamais totalement maîtrisable, l'échec de celle-ci a entraîné la perte de confiance de certains producteurs en la recherche en général.

En 2008, un technicien/chercheur s'est présenté à un **comice agropastoral** en tant que producteur avec les alevins achetés à Santchou. Le délégué des producteurs se présentait lui aussi à ce concours et s'est plaint d'avoir été concurrencé par le chercheur qui n'est pas producteur d'alevin. Par la suite, le délégué des producteurs demande à convoquer un comité de pilotage pour régler ce problème. Les chercheurs ont mis en place une réunion tripartite pour expliquer l'événement. Le technicien ayant fait concurrence s'est excusé. Le chercheur sénior regrette cet incident disant que le technicien n'avait pas compris les principes et l'éthique de la RAP. La mise en place d'un dispositif pour éclairer le déroulement d'un événement est nécessaire et bénéfique, mais ne redonne pas toujours la confiance perdue.

Lors de la première année de la RAP, les pisciculteurs devaient, à la demande des chercheurs, **vidanger** leurs étangs en août, date inhabituelle pour eux. Cette demande devait permettre à l'étudiant en charge du protocole d'obtenir les données nécessaires pour finir son mémoire et le soutenir à temps. En même temps, cette vidange devait expérimenter la mise en place d'une pêche intermédiaire permettant aux producteurs de vendre du poisson en cours d'année. En juillet, un calendrier de vidange a été arrêté entre les chercheurs et les producteurs. Arrivé le mois d'août, les producteurs ont refusé de vidanger, disant qu'ils voulaient que cette vidange soit un *événement* et que l'un des chercheurs sénior, en France à ce moment-là, soit présent pour y assister. Les autres chercheurs ont essayé de convaincre les producteurs, mais sans succès. Le chercheur sénior contacté s'est rangé au point de vue des producteurs en l'absence de justification suffisante d'ordre technico-économique et compte tenu que la date de vidange ne figurait pas dans le protocole. De plus, le délégué des

producteurs voulait que le chercheur soit présent pour payer l'appel à la radio qu'il comptait faire. Cet événement révèle toute la difficulté de mener une action commune dépendant des stratégies hétérogènes. Même s'il a fini par contenter tout le monde, il aurait pu s'éviter par la clarté de l'écriture du protocole et l'écoute des objectifs de chacun.

Le délégué des producteurs, lors de la **restitution d'une étudiante en sociologie**, refuse que celle-ci la fasse. Il s'est plaint de mauvais traitements de sa part. D'après l'étudiante, le délégué l'avait invitée à filmer des funérailles. Le film a été tourné et confié en partie au délégué, mais il voulait la totalité du film. Elle n'a pas pu lui donner puis il s'est plaint de s'être fait voler son image. D'après l'étudiante, le refus de sa restitution était donc une façon pour lui de se venger. Pour le chercheur sénior, cet événement n'était pas la seule cause de ce refus. D'après lui, l'étudiante aurait pris parti pour l'un des producteurs, contre le délégué du GIC lors d'un conflit entre ces deux hommes. Le délégué se serait alors vengé lors de la restitution. Le positionnement ambigu d'un chercheur en dehors des dispositifs peut provoquer leur perturbation.

III. Discussion

Cinq événements ont été identifiés comme directement issus des dispositifs qui ont été mis en place par les chercheurs. Le refus de vidanger de la part du délégué des producteurs de COPIFOPEM est un exemple riche en enseignement en ce qui concerne la tension qui existe entre les dispositifs et les événements. Pour les besoins de la recherche, les étangs devaient être vidangés en août pour que l'étudiant puisse disposer de ses données à temps pour rendre son mémoire d'ingénieur. Au moment de la signature du protocole, les chercheurs ont sans doute minimisé l'importance pour les producteurs de vidanger à l'approche des fêtes de fin d'année. Le délégué des producteurs associait les vidanges à la fête et à l'événementiel dans le but de faire connaître son GIC dans le village, considérant que c'était le meilleur moyen pour vendre le poisson. A la suite de négociations informelles entre l'équipe de recherche et le délégué des producteurs, ils trouvent un compromis en repoussant les vidanges au mois de novembre. Les deux parties ont finalement trouvé leur compte, puisque la date de soutenance du mémoire de l'étudiant a été retardée. Les producteurs quant à eux ont pu repousser la date des vidanges à l'approche des fêtes de fin d'année. Finalement cet événement a permis aux chercheurs de se rendre compte que la finalité d'un dispositif ne pouvait pas reposer sur le seul objectif de l'équipe des chercheurs, sans prendre en compte les habitudes des producteurs. Il pose également le problème des perceptions, des représentations et des non-dits lors des négociations entre groupes hétérogènes et appelle à la prudence. De leur côté, les producteurs se sont également rendu compte que les vidanges pouvaient se faire à un autre moment de l'année, et que les ventes de poissons ne devaient pas nécessairement être un événement local pour qu'il soit rentable. En effet, au lieu de faire venir le client sur place pour acheter le poisson, les producteurs reconnaissent maintenant qu'il est possible d'aller vers le client plusieurs fois dans l'année et de mieux valoriser leur production. L'expérience et l'expérimentation ont permis aux producteurs de changer leur perception de la vente. A

Fokoué et Penka Michel, les événements autour de l'assemblée générale du GIC ont permis d'éclaircir le rôle des membres du GIC et de favoriser l'autonomie et la prise de décision des acteurs. Deux autres événements qui se sont déroulés à Santchou (la pompe et l'échec de l'expérimentation) n'ont pas permis de créer des dynamiques et des apprentissages mobilisables dans le processus de la RAP puisqu'ils ont engendré une perte de confiance des producteurs vis-à-vis de l'équipe de la recherche. Toutefois, les liens entre les chercheurs et les producteurs n'ont pas été rompus et les leçons ont été tirées.

Deux autres événements viennent des chercheurs, de leur propre initiative, sans tenir compte du dispositif de la RAP dont l'un des principes repose sur la transparence entre les membres. La présentation d'un technicien appartenant à l'équipe des chercheurs lors du comice agricole avec les alevins de Santchou a fortement marqué le délégué des producteurs de PEPISA, ce qui a entraîné encore une fois une perte de confiance. Par la suite, cet événement a créé un autre dispositif, c'est à dire une réunion exceptionnelle entre les producteurs et les chercheurs pour clarifier l'événement. Celle-ci n'a abouti qu'à des excuses de la part du technicien, mais n'a pas totalement apaisé le délégué de PEPISA. La rédaction de l'article pour la FAO par l'un des chercheurs sénior, sans avertissement préalable de la collecte des données à Santchou ne fut qu'un événement interne à l'équipe des chercheurs, il n'a donc pas eu d'incidence directe sur les producteurs. Le dernier événement déclenché par les chercheurs s'est produit à Fokoué et Penka Michel. Une étudiante en sociologie a créé des liens en dehors du cadre professionnel avec le délégué de COPIFOPEM, elle a eu des interactions rapprochées avec tous les membres du groupe et a pris part à une altercation entre deux membres du groupe. Ces rapports personnels ont fini par déteindre sur les dispositifs. Finalement, le délégué a refusé que l'étudiante restitue. Le chercheur sénior n'a eu d'autre choix que de défendre son étudiante par une conversation informelle puis il a décidé de quitter avec les autres chercheurs la réunion et de suspendre la RAP. Les jours suivants, un accord a été conclu entre le délégué et l'étudiante sur leur différend et le travail a repris.

Les tensions entre les dispositifs et les événements qui ne sont pas constructives sont souvent dues à un dispositif ou un protocole préparé sans trop de recul sur l'action et ne notifiant pas clairement les perceptions des deux parties. Il faut rappeler que les dispositifs à la base doivent favoriser le dialogue avant de constituer des « garde-fous ». Nous parlons ici de malentendus et des choses « qui vont de soi » pour un groupe, mais pas forcément pour les autres. La mise en place d'un protocole écrit, relatant précisément les actions qui vont être menées, ne permet pas d'éviter la création d'un événement imprévu. Cependant, il permet à chaque acteur de s'y référer pour se justifier. L'événement, quant à lui, permet de réajuster les dispositifs ce qui suppose qu'il soit identifié au cours de l'action et mis en scène.

Les actions des chercheurs en dehors des dispositifs peuvent avoir des conséquences négatives sur le groupe. Leur implication personnelle auprès des producteurs peut parfois déteindre sur le bon déroulement des dispositifs. Sortir de ce cadre reste toujours un exercice d'équilibre pour les chercheurs. La confiance entre les acteurs semble davantage fructueuse lorsque les uns et les autres honorent et suivent le protocole qui a été établi et les engagements pris. La confiance doit également exister entre les membres de l'équipe des chercheurs grâce au partage des valeurs de la RAP, tels que la transparence et la circulation de l'information.

Les dispositifs qui semblent les plus adaptés aux besoins des producteurs semblent être tous ceux qui sont basés sur le concret et l'expérience. L'événement du refus de vidanger en est un bel exemple, et démontre que malgré certains blocages qui paraissent insurmontables, les producteurs ont besoin d'expérimenter pour se rendre compte durablement du bienfait d'une nouvelle technique que les chercheurs proposent. Ceci nous renvoie à la reconnaissance que la notion de dispositif est également passée d'une logique de *transmission* du savoir à une logique d'*expérimentation* du savoir (Peeters et Charlier, 1999). Ces dispositifs qui expérimentent le savoir sont tout aussi créateurs d'autonomie, c'est ce qui ressort des expériences dans les deux villages.

IV. Conclusion

Les entretiens avec les différents acteurs de la RAP au Cameroun nous ont permis d'identifier les différents événements marquants, ainsi que la façon dont ils ont été perçus et vécus par tous. Cette méthode permet également de confronter les discours avec les faits tels que décrit sur la littérature grise du projet. Ainsi, il est possible de comprendre les stratégies et les perceptions des acteurs afin d'identifier les lieux d'accords et de désaccords.

Les événements qui sont souvent perçus comme négatifs ne sont pas tous un frein au déroulement du projet. C'est surtout le cas à Fokoué et Penka Michel, où les producteurs ont fait preuve d'investissement dans le projet. Cet engagement, parfois trop prenant au goût des chercheurs, est en fait un révélateur de leur autonomie et de leur capacité à faire avancer le groupe, en s'appuyant sur les apports des chercheurs, quitte à prendre de la distance avec ceux-ci lorsque les orientations qu'ils proposent sont perçues comme des contraintes trop fortes vis-à-vis de leurs aspirations de départ. Du côté de Santchou, les actions de certains chercheurs, hors protocoles, ont installé une certaine méfiance à l'égard de la recherche. Ces événements démontrent à quel point les dispositifs sont également conçus pour protéger les acteurs de la RAP d'éventuelles dérives vis-à-vis des objectifs partagés ou de l'éthique. D'où l'importance de la mise en place de protocoles et de conventions servant à cadrer et définir les actions de tous les acteurs sur le terrain.

De leur côté, les producteurs peuvent également user d'un dispositif pour agir. Les dispositifs mis en place par les chercheurs leur permettent de prendre en main des outils utiles à la négociation et au développement de leur autonomie.

Par la suite, les producteurs ont tous été capables de faire connaître leur activité au sein de leur territoire en démarchant des ONG. La RAP, de par ses dispositifs a été un apprentissage organisationnel, un entraînement à la négociation qui leur sera fort utile pour imposer les besoins de leur activité.

Les entretiens devront se renouveler pour identifier l'évolution du discours entre le moment *t* et le moment *t1*, et identifier l'évolution de celui-ci dans le temps, et son imbrication dans telle ou telle situation. Par conséquent, une prochaine mission au Cameroun va nous permettre

d'approfondir cette question à travers le témoignage des acteurs recueilli post-ante et d'évaluer les évolutions qu'ont choisies les producteurs après le départ des chercheurs. L'objectif est de conforter ou d'infirmier les premiers résultats présentés et d'en tirer les enseignements nécessaires à la poursuite de la réflexion et de l'appréhension de la RAP à de nouveaux terrains d'application, au profit de la recherche et du développement des espaces ruraux.

Remerciements :

Je tiens à remercier tout particulièrement les producteurs des GIC PEPISA et COPIFOPEM qui ont su faire preuve d'une grande patience lors de nos longues conversations au bord de leurs étangs.

Un grand merci également à l'équipe des chercheurs qui ont toujours pris le temps de me faire partager leur expérience sur le terrain.

V. Bibliographie

- Agamben G., 2007, *Qu'est ce qu'un dispositif ?*, Paris, Editions Payot et rivages, 50 p.
- Anadon M., 2007, *La recherche participative : multiples regards*, Presses de l'Université du Québec, 225 p.
- Beuscart J.S. et Peerbaye A., 2006, Histoires de dispositifs, *Terrains et travaux*, n° 11, 3-15 pp.
- Carbonnel A., 2009, En amont de l'évaluation des innovations, une méthode socio-anthropologique, In *Evaluation des impacts des innovations dans les systèmes de production et les territoires agropastoraux d'Afrique de l'Ouest : quelles méthodes, quels indicateurs ?*, Colloque du CIRDES, 1-4 décembre 2009, Ouagadougou (Burkina Faso), 18 p.
- Chia E., 1992, Une « recherche clinique » : proposition méthodologique pour l'analyse des pratiques de trésorerie des agriculteurs, *Etudes et Recherches*, n° 26, 1-39 pp.
- Chia E., 2004, Principes, méthode de la recherche en partenariat : une proposition pour la traction animale, In *revue Elev. Méd. Vét. Pays trop.*, Vol 57, n° 3-4, 233-240 pp.
- Chia E., Barlet B., Tomedi Eyango M., Pouomogne V., Mikolasek O., 2008, Co-construction of a local fish culture system : Case study in Western Cameroon, In *Empowerment of the rural actors. A renewal of farming systems perspectives*, 8th European IFSA Symposium, (Clermont-Ferrand), Paris, Inra, 2008 (cédérom), 12 p.
- Chia E., Torre A., Rey-Valette H., 2008, Vers une « technologie » de la gouvernance territoriale ! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et les dispositifs de la gouvernance des territoires, *Noroi*, n° 209, 167-177 pp.
- Delacroix C., 2006, L'événement, In *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 1314 p.
- Doray M., Mikolasek O., Boureïma A., Oswald M., 2002, Savoir-faire paysan et exploitation piscicole de mares temporaires en zone sahéenne : cas du village de Tafouka (Niger), In : Orange Didier (ed.), Arfi Robert (ed.), Kuper Marcel (ed.), Morand Pierre (ed.), Poncet Yveline (ed.). *Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales*. Paris, IRD, Séminaire international sur la gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales, 2000-06-20/2000-06-23, Bamako (Mali), 603-619 pp.

Dulcire M., 1996, Le jeu de l'implication et le feu de l'engagement : chroniques Nicaraguayennes, *Economie rurale*, vol. 236, n°1, 62-68 pp.

Faure G., Gasselin P., Triomphe B., Temple L., Hocdé H., 2009, *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*, Gembloux, Quae, 224 p.

Fongang Fouepe G. H., 2008, *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : une analyse à partir des localités de Fokoué et Galim*, Thèse de docteur de l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, AgroParisTech, 413 p.

Foucault, M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 360 p.

Guillermou Y. et Kanga A., 2004, Les organisations paysannes dans l'Ouest-Cameroun. Palliatif à la crise ?, *Études rurales*, n° 169-170, 61-76 pp.

Levy Jacques et Lussault Michel, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1053 p.

Liu M., 1997, *Fondements et pratiques de la Recherche-Action*, Paris, l'Harmattan, 350 p.

Pouomogne, V., 2008, Capture-based aquaculture of *Clarias* catfish: case study of the Santchou fishers in western Cameroon, In A. Lovatelli; P.F. Holthus (eds), Capturebased aquaculture, Global overview, *FAO Fisheries Technical Paper*, n° 508, Rome, FAO, 93-108 pp.

Mikolasek O., Barlet B., Chia E., Pouomogne V., Tomedi Eyango Tabi M., 2009, Développement de la petite pisciculture marchande au Cameroun : la Recherche-Action-en-Partenariat. In *Cahiers Agricultures*, n° 18, 270-276 pp.

Mucchielli A., 2004, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 303 p.

Peeters H. et Charlier P., 1999, Contributions à une théorie du dispositif, In *Hermès*, n°25, 15-23 pp.

Renaud G., 1995, Le formel et l'informel : une tension créatrice continue, *Théologiques*, vol 3, n° 1, 129-152 p.

Ricoeur P., 1992, Le retour de l'événement, In *MEFRIM*, n°104, 29-35 pp.

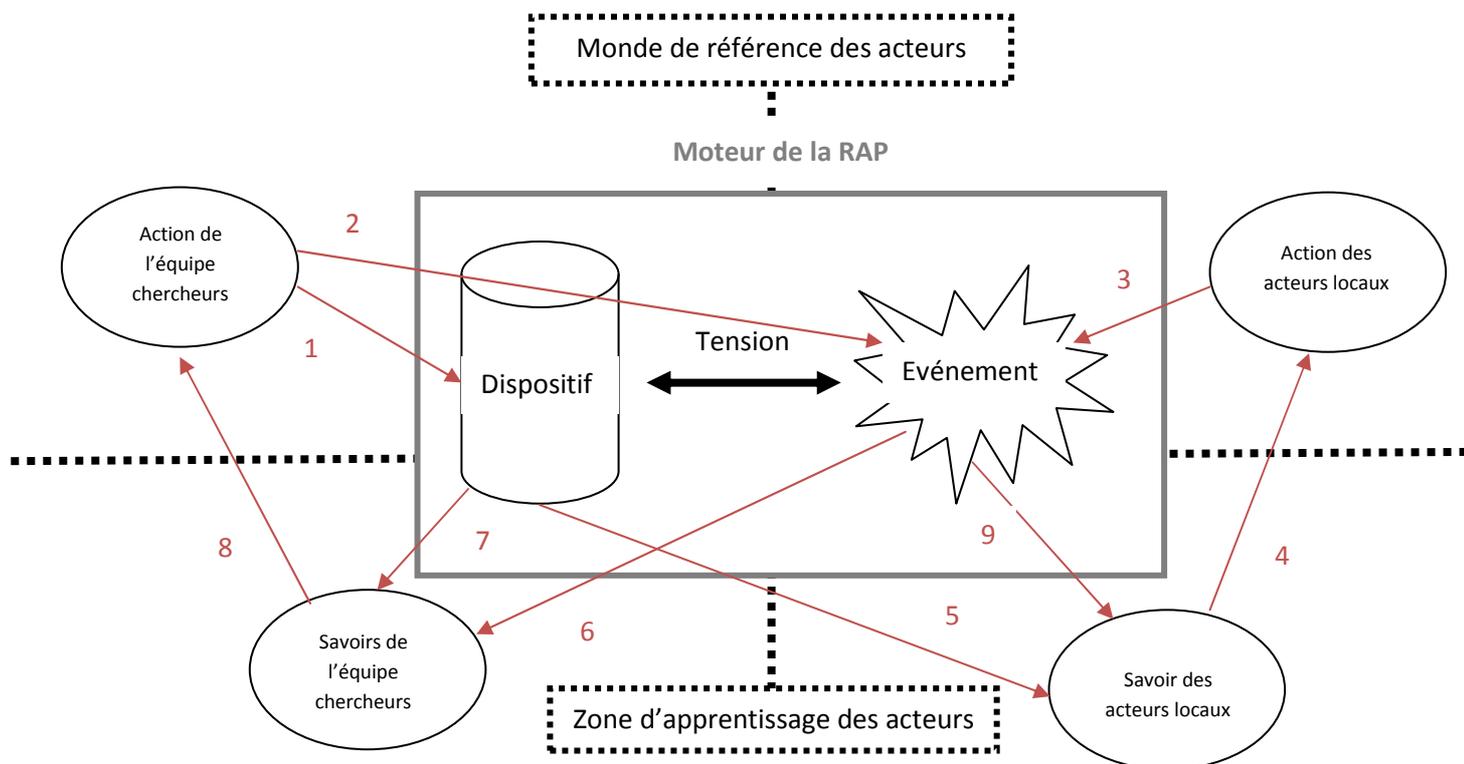
Soulard C.T., Compagnone C., Lémery B., 2007, La recherche en partenariat : entre fiction et friction, In *Natures Sciences Sociétés*, n° 15, 13-22 pp.

Tomedi-Eyango M.T., Mikolasek O. et Pouomogne V., 2009, Diagnostic de l'insertion de la pisciculture dans les exploitations familiales agricoles du département de la Ménoua, Ouest Cameroun. *Sciences Agronomiques et Développement*, ISSN 1814-6112, Volume V, Number 1, December 2009, 13-22 pp.

Vall E., Bayala I. 2010, La contractualisation des relations dans le projet TERIA au Burkina Faso, In : Faure Guy (ed.), Gasselin Pierre (ed.), Triomphe Bernard (ed.), Hocdé Henri (ed.). *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*. Versailles : Ed. Quae, 143-153 pp.

Vandendorpe F., 1999, Un cadre plus normatif qu'il n'y paraît : les pratiques funéraires, In *Hermès*, n°25, 199-205 pp.

Annexe 1 : Les variables de la tension entre les dispositifs et les événements



Légende :

1 : Mise en place d'un dispositif normé par les chercheurs répondant aux apprentissages issus des nouveaux apprentissages créés par les dispositifs et les événements de la RAP.

2 : Création d'un événement par un chercheur détourné de sa fonction initiale. Phénomène de déviance.

3 : Création d'un événement positif ou négatif. Hypothèse qu'un événement positif est issu d'un dispositif qui a fonctionné c'est-à-dire qui a créé des apprentissages chez les producteurs. Hypothèse qu'un événement négatif est une réponse à la déviance d'un chercheur ou bien d'un dispositif qui n'a pas fonctionné suivant les attentes des producteurs.

4 : Passage du savoir des producteurs en action. Peut être encore une fois positif ou négatif. Part du principe que lorsqu'une action est issue d'un savoir, un apprentissage positif ou négatif a été créé.

5 : Transformation d'un dispositif en savoir pour les producteurs. Ce nouveau savoir peut être technique ou organisationnel suivant le déroulement du dispositif et son but à atteindre.

6 : Nouveau savoir des chercheurs issu d'événements déclenchés soit par un autre chercheur, soit par un producteur. Hypothèse qu'un nouveau savoir concernant un événement négatif permet de créer un nouveau dispositif normatif. Un nouveau savoir concernant un événement positif permet de valider le dispositif qui l'a précisé, si celui-ci a été identifié.

7 : Nouveau savoir pour les chercheurs issu directement d'un dispositif.

8 : Cheminement qui pousse les chercheurs à traduire leurs savoirs en actions.

9 : Apprentissages des producteurs issus directement d'un événement.